Chers amis,

Après trente ans d'engagement syndical — d'abord à la tête du Syndicat des Internes, et des chefs, puis du Syndicat des Urologues — je suis prêt à m'engager pour un dernier mandat de trois ans, si vous le souhaitez.

En trente ans, nous avons mené de nombreux combats : contre Alain Juppé d'abord et son projet de reversement, puis, contre toutes les attaques, directes ou indirectes, envers notre liberté tarifaire. Il est vrai que les victoires sont rares, mais le combat reste quotidien.

Le projet de financement de la Sécurité sociale qui s'annonce sera, sans doute, l'un des plus périlleux. Toutes les forces du mal semblent alignées pour tenter de nous asservir en supprimant notre liberté tarifaire et notre indépendance.
D'autre part, nos confrères hospitaliers sont attaqués sur tous les fronts : leur rémunération, leurs gardes et astreintes, et surtout leur liberté professionnelle, enfermés dans un hôpital public qui manque cruellement de moyens.
Les autorisations de cancérologies, les contraintes pesant sur la chirurgie de l'incontinence, et plus largement la démonstration que nos métiers sont à haut risque dans un environnement de plus en plus contraignant, en témoignent.
Les règles administratives d'exercice deviennent toujours plus rigides. Ainsi, lorsqu'on lit dans le PLFSS que le praticien qui ne consultera pas le Dossier Patient Partagé pourra se voir infliger une amende de 2 500 € par dossier, avec un plafond de 10 000 €, on ne peut qu'être révolté.
Enfin le recrutement massif de praticiens à diplôme hors Union européenne, dorénavant sans contrôle réel, est une insulte aux diplômés français et à tous les confrères ayant traversé des voies de sélection exigeantes pour rejoindre notre système. En moins de dix ans, nous sommes passés de 250 praticiens à diplôme hors UE à bientôt 5 000 recrutement par an.

Je rappelle que toutes les missions syndicales sont bénévoles, même si, à mon sens, il faudra faire évoluer ce système afin que, demain, vous puissiez disposer de représentants ayant le temps de vous représenter et si nécessaire de combattre : le Ministère de la Santé, la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) et certaines Agences régionales de santé (ARS)

Le Syndicat siège notamment au Conseil national professionnel d'urologie (CNP), au Collège d'Urologie, à URORISQ et au Conseil d'administration de l'Association Française d'Urologie (AFU).

Enfin, je rappelle que nous défendons tous les urologues, quels que soient leur mode d'exercice — hospitalier, universitaire ou libéral mais aussi leur sexe, leur origine ou leur religion…

Nous avons besoin de vous tous.

Je remercie tous les collègues et amis qui sont investis avec moi dans le SNCUF hier, aujourd'hui et demain ..

Je suis à votre service et à celui de l'urologie française qui m' a tant apportée.

Bon vote.

Amitiés à toutes et à tous,

Didier legeais